

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

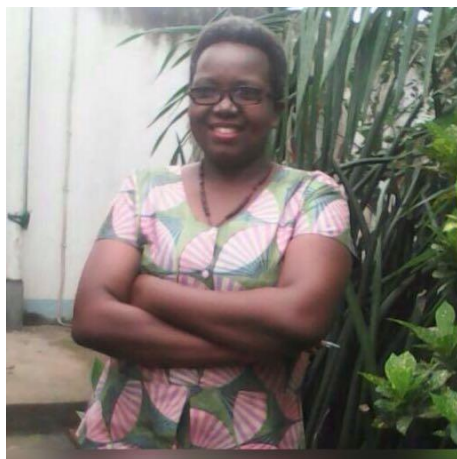
Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections».

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°179 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 9 au 15 septembre 2019



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 15 septembre 2019, au moins 535 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	3
<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME</i>	5
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i>	5
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE</i>	5
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	5
<i>I.2. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS, DES AGENTS DU SNR ET DES ADMINISTRATIFS</i>	6
<i>I.3. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i>	7
<i>I.4. VIOLATION DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS</i>	7
<i>II. FAITS SECURITAIRES</i>	8
<i>III. CONCLUSION</i>	9

SIGLES ET ABREVIATIONS

CDS : *Centre de Santé*

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

CNL : *Congrès National pour la Liberté*

ECOFO : *Ecole Fondamentale*

OPJ : *Officier de Police Judiciaire*

SNR : *Service National de Renseignement*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit : au moins 5 personnes tuées dont 2 retrouvées cadavres, 2 victimes de VBG et 10 arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes identifiées figurent 1 femme et un nouveau-né tués.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des policiers, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tueries et d'arrestations arbitraires dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza en particulier des membres du parti CNL. En outre d'autres catégories de gens dont des membres du parti CNDD-FDD ont été également victimes de ces violations. Des cas de VBG ont été signalés au cours de cette période.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE

Deux personnes tuées en commune Busoni, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 septembre 2019 indique que dans la nuit du 7 au 8 septembre 2019, dans le lac Rweru, du côté de la colline Nyagisozi, commune Busoni, province Kirundo, un groupe des Imbonerakure armés de lances et de pierres, venus de la colline Nzove, commune Giteranyi province Muyinga et qui s'est nommé comité de sécurité du lac Rweru, conduit par Sadiki Nyandwi a tué Janvier Bunani, âgé de 32 ans et Zacharie Habincuti, tous des pêcheurs et Imbonerakure de la colline Kumana, zone Nyagisozi. Selon des sources sur place, les victimes venaient de vendre leur poisson et ces bandits leur ont volé 3 bateaux, 4 filets de pêche et un montant de 450 mille fbu. Selon les mêmes sources, en date du 9 septembre 2019, ces présumés auteurs ont été appréhendés par la police à Giteranyi et ont été détenus au cachot du parquet de Muyinga et le 13 septembre 2019, ils ont été condamnés à payer une somme de 53 millions fbu.

I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Une personne tuée en commune Rutovu, province Bururi

En date du 10 septembre 2019, dans la nuit, sur la route qui mène vers le CDS de Kajondi, commune Rutovu, province Bururi, Baratorora, résidant sur la colline Nyamiyaga, zone Bamba, commune et province Bururi, a succombé à ses blessures après avoir été victime d'une attaque des hommes non identifiés armés de machettes à son domicile. Selon des sources sur place, la victime a été grièvement blessée et est décédée au cours de la route quand elle a été évacuée par les habitants de sa colline. Selon les mêmes sources, la police a déjà commencé les enquêtes pour identifier les auteurs de ce meurtre.

Un corps sans vie retrouvé en commune Bukinanyana, province Cibitoke

En date du 11 septembre 2019, sur la colline Nyavyamo, zone Ndora, commune Bukinanyana, province Cibitoke, un corps sans vie d'une jeune fille non identifiée, âgée d'au moins 18 ans, a été retrouvé. Selon des sources sur place, le corps de cette fille était nu et présentait des signes montrant qu'elle avait été violée avant d'être tuée. Selon les mêmes sources, deux suspects ont été arrêtés par la police pour des raisons d'enquête.

Un cadavre retrouvé en commune et province Muramvya

En date du 12 septembre 2019, vers 13 heures, près du Lycée Muramvya, colline, zone, commune et province Muramvya, un cadavre d'un nouveau-né a été retrouvé emballé dans un sac dans un boisement. Selon des sources sur place, le présumé auteur et le mobile du meurtre ne sont pas encore connus.

I.2. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS, DES AGENTS DU SNR ET DES ADMINISTRATIFS

Un membre du parti CNL arrêté en commune Nyabikere, province Karuzi

En date du 10 septembre 2019, vers 17 heures, sur la colline Masama, zone Rugwiza, commune Nyabikere, province Karuzi, un présumé Pancrace, âgé de 56 ans, membre du parti CNL, a été arrêté et conduit au cachot de la commune par des Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, il était accusé de faire des propagandes de son parti dans les cabarets de cette même colline en menaçant que celui qui ne le suivra pas sera corrigé par son fils qui est militaire pour le moment. Selon les mêmes sources, ces accusations sont rejetées par la victime qui dit que ce sont des prétextes pour l'éliminer car il a refusé de quitter le parti CNL malgré beaucoup de sollicitations.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 septembre 2019 indique que sur la colline Maramvya, 15^{ème} transversale, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, trois membres du parti CNL, Edouard Hatungimana et Claver Niyonkuru ont été arrêtés en date du 3 septembre 2019 tandis qu'Etienne Nduwimana a été arrêté en date du 4 septembre 2019, par Joe Dassin Nkezabahizi, responsable du SNR en commune Mutimbuzi de la même province. Selon des sources sur place, Edouard Hatungimana a été accusé de participer aux manifestations contre le 3^{ème} mandat du Président Pierre Nkurunziza tandis que Claver Niyonkuru et Etienne Nduwimana, responsable des jeunes du parti CNL en zone Maramvya, ont été accusés d'être membres influents du parti CNL. Selon les mêmes sources, ces victimes ont été détenues au cachot du poste de police de la zone Maramvya. En date du 14 septembre 2019, Etienne Nduwimana a été transféré au cachot du poste de police de la zone Rukaramu.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Mugina, province Cibitoke

En date du 9 septembre 2019, sur la colline Gihobogo, commune Mugina, province Cibitoke, quatre membres du parti CNL dont Moustafa et Fundi ont été arrêtés par des policiers du poste de police de la commune Mugina. Selon des sources sur place, dans la nuit du 8 septembre 2019, des Imbonerakure dirigés par Elias Nsaguye en tenu militaire, responsable des jeunes Imbonerakure au secteur Mwarangabo sont venus pour falsifier des symboles de la permanence du parti CNL sur la colline Gihobogo et ils y ont rencontré des membres du parti CNL qui montaient la garde et les ont empêchés. Selon les mêmes sources, des policiers sont intervenus et ont arrêté ces jeunes Imbonerakure ainsi que ces membres du parti CNL. Par la suite, ces Imbonerakure ont été relâchés en cours de route le même jour et les quatre membres du parti CNL ont été libérés en date du 12 septembre 2019.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 septembre 2019 indique qu'en date du 8 septembre 2019, sur la colline Nyentakara, zone Bigina, commune Kayogoro, province Makamba, Léonce Sakubu, représentant du parti CNL dans ladite zone, a été arrêté par des Imbonerakure sur l'ordre d'Eraste Hategekimana, représentant des Imbonerakure sur la colline Nyentakara. Selon des sources sur place, la victime a été demandée de quitter le parti CNL en lui promettant une somme de 350 000 fbu.

Selon les mêmes sources, ils l'ont menacée que si elle ne le quittait pas ils vont l'accuser de diffamer le président du sénat burundais. Après avoir refusé cette demande, la victime a été arrêtée et détenue au cachot de police de la position de la zone Bigina avant d'être transférée au cachot du commissariat communal de police à Kayogoro le lendemain puis au cachot du parquet de Makamba en date du 9 septembre 2019.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 septembre 2019 indique qu'en date du 8 septembre 2019, Obède Habonimana, représentant du parti CNL sur la colline Musasa, zone Bigina, commune Kayogoro, province Makamba, a été arrêté par Paul Rwajekera, chef de zone Bigina. Selon des sources sur place, la victime venait du marché de Gatwe et a été accusée de mobiliser la population en vue de boycotter la réunion organisée par le chef de zone Bigina, Paul Rwajekera.

I.3. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une femme violée en commune et province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 septembre 2019 indique qu'en date du 13 août 2019, vers 19 heures, sur la colline Muhenga, zone Buvyuko, commune et province Bubanza, C.N., âgée de 37 ans, a été violée dans la brousse par Ciza, membre du parti CNDD-FDD, marié, âgé de 35 ans et résidant sur la même colline. Selon des sources sur place, le présumé auteur a pris le large et la victime a été transportée au centre Seruka de Bujumbura Mairie. Selon les mêmes sources, en date du 10 septembre 2019, le présumé auteur a été attrapé et détenu au cachot du commissariat provincial de Bubanza.

Une fillette violée en commune et province Bubanza

En date du 9 septembre 2019, sur la colline Muhenga, zone Buvyuko, commune et province Bubanza, C. I., écolière en 2^{ème} année, âgée de 8 ans, a été violée par Frédéric Nkunzimana, âgé de 29 ans dans sa maison. Selon des sources sur place, la victime travaillait chez Frédéric Nkunzimana, présumé auteur. Selon les mêmes sources, ce dernier a été arrêté et détenu au cachot du poste de police de la commune Bubanza tandis que la victime a été conduite au centre Seruka de Bujumbura Mairie.

I.4. VIOLATION DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

Une couturière chassée du marché de la commune Gasorwe, province Muyinga

En date du 12 septembre 2019, au marché de la commune Gasorwe, province Muyinga, Consolatte Ntamatungiro, couturière au marché du centre de la commune Gasorwe, province Muyinga, a été chassée du marché. Selon des sources sur place, un groupe d'une cinquantaine d'Imbonerakure dirigés par Amissi alias Watara, Gabriel alias Magezi ainsi que Ramadhan, chef de colline Masasu ont pris trois chemises du parti CNL et ont fermé son kiosque de couture en lui disant qu'elle n'a pas droit de coudre les uniformes du parti CNL à ce marché.

II. FAITS SECURITAIRES

Une femme blessée en commune Nyabikere, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 septembre 2019 indique qu'en date du 8 septembre 2019, vers 20 heures, sur la colline et zone Gatonde, commune Nyabikere, province Karuzi, une femme prénommée Anastasie, âgée de 37 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été blessée à coups de couteaux au niveau des bras par son concubin, Elie Minani, âgé de 41 ans, Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, il l'accusait de lui avoir volé une somme d'argent non précisée. Selon les mêmes sources, cette femme ne s'est pas fait soigner car cet Imbonerakure a juré de la tuer s'il la rencontrait encore et elle reste cachée chez ses parents. Les autorités locales ont été informées de la situation mais elles n'ont pas réagi.

Impunité en commune Burambi, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 septembre 2019 indique qu'en date du 30 août 2019, Ezéchiel Mfisumukiza et un prénommé Richard, tous Imbonerakure, accusés d'avoir démoli la permanence du parti CNL en commune Burambi dans la nuit du 21 au 22 août 2019, ont été libérés. Selon des sources sur place, ils avaient été arrêtés en date du 29 août 2019 suite aux dénonciations des habitants du chef-lieu de la commune Burambi. Selon les mêmes sources, Elie Niyondiko, ex-administrateur de cette commune, membre influent du parti CNDD-FDD et Isaac Ndikuriyo, Secrétaire communal dudit parti dans la même commune ont mis la pression sur l'OPJ en charge du dossier pour libérer ces deux Imbonerakure. Elie Niyondiko a été soupçonné d'avoir prêté à ces deux Imbonerakure du matériel utilisé pour démolir cette permanence du parti CNL.

Des élèves contraints de s'asseoir par terre en classe en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 septembre 2019 indique que depuis la rentrée scolaire 2019-2020, à l'ECOFO Gasenyi II, zone urbaine de Gihosha, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, des élèves de 9 classes étudient assis par terre. Selon des sources sur place, sur 15 salles de classes, seules 6 sont équipées de bancs pupitres. Selon les mêmes sources, étant assis par terre, les écoliers éprouvent des difficultés à suivre les cours.

III. CONCLUSION

Des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Des cas de tueries et d'arrestations arbitraires dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza en particulier des membres du parti CNL ont été rapportés. En outre d'autres catégories de gens dont des membres du parti CNDD-FDD ont été également victimes de ces violations. Des cas de VBG ont été signalés au cours de cette période.

Des cas de règlement de compte, d'impunité et d'élèves qui étudient assis par terre ont été observés dans certaines provinces du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.